

à Laval, le 20 novembre 2020

**Loïc BROUSSEY**  
Secrétaire Départemental  
Du SE-UNSA 53

à **Monsieur l'Inspecteur d'Académie**  
Directeur Administratif des Services de L'Éducation Nationale

**Objet : annulation des voyages scolaires pour l'année scolaire**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Par courrier en date du 19 novembre, vous informez les chefs d'établissements et les directeurs et directrices d'école de l'annulation des voyages scolaires jusqu'à la fin de l'année scolaire pour le département de la Mayenne.

Cette décision unilatérale, bien que relevant naturellement de vos prérogatives, me paraît inappropriée, isolée à l'échelon national et brutale.

De nombreux enseignants et directeurs qui avaient fait le choix de maintenir des projets malgré les conditions d'organisation complexes liées à la pandémie se sentent abandonnés et démotivés.

Un voyage scolaire est un projet sur plusieurs années qui nécessite de grands investissements en temps et en moyens pour les équipes et les financeurs. Je crains que cette décision ne démobilise et ne démotive les organisateurs pour les années à venir mettant un frein à de tels projets essentiels.

Par ailleurs, certains centres qui accueillent nos élèves étaient déjà en grande difficultés en raisons des nombreux aménagements qu'ils ont du effectuer pour les mises aux normes. Annuler les voyages scolaires aura pour conséquence la mort certaine de plusieurs centres fréquentés par les élèves mayennais. Le SE-Unsa ne peut l'accepter tant nous savons l'importance qu'ont ces voyages dans la construction des futurs citoyens que sont les élèves et la qualité du travail qui est réalisé par les équipes des centres.

Je souhaite également vous signifier mon étonnement qu'une telle décision ait été prise sans concertation avec les organisations syndicales et les associations organisatrices de ces voyages. Le CDEN qui s'est tenu le 17 novembre était une instance au cours de laquelle un tel sujet d'importance aurait pu être débattu vous permettant d'entendre les avis des personnes du terrain que sont les parents, les associations, les organisations syndicales et les élus.

Vous comprendrez donc que le SE-Unsa53 vous demande de revoir votre position et d'organiser en urgence une réunion avec tous ces acteurs afin d'envisager l'avenir proche et à plus long terme des voyages scolaires.

Certain que nous partageons une grande conscience de l'importance de ces voyages dans le cursus scolaire des élèves dès la maternelle, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

*Loïc Broussey*  
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 53